



DIRECTION

DECISION N° 2020-147

Objet : Délégation de signature

VIAENE Thomas, Responsable du Service aux Usagers (Accueil/standard, Bureau des Entrées, Vaguemestre, Reprographie)

La Directrice du Groupe Hospitalier SECLIN CARVIN,

Vu la législation et réglementation en vigueur ;

Vu l'article L 6143-7 du Code de la Santé Publique, ensemble les articles D 6143-33 à 35 du même Code ;

Vu le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des Etablissements mentionnés à l'article 2 (1°, 2° et 3°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2011-660 du 14 juin 2011 portant statuts particuliers des personnels administratifs de la catégorie B de la fonction publique hospitalière

Vu l'arrêté de Madame la Directrice Générale du Centre National de Gestion des Personnels de Direction de la Fonction Publique Hospitalière du 22 juillet 2016 portant nomination de Madame Sophie DELMOTTE-KYNDT en qualité de Directrice du Groupe Hospitalier SECLIN CARVIN à compter du 12 septembre 2016 ;

Vu la décision du 8 juillet 2013 de Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier de SECLIN portant nomination de Monsieur Thomas VIAENE en qualité d'Adjoint des Cadres Hospitaliers titulaire à compter du 5 juillet 2013.

.../...

DECIDE,

Article 1er : Monsieur Thomas VIAENE, Responsable du Service aux Usagers, bénéficie d'une délégation de signature pour les bordereaux-journaux de recettes.

Article 2 : Le présente décision, à caractère personnel, applicable à compter du ou de sa date de signature, qui peut être retirée à tout moment, est notifiée à Monsieur Thomas VIAENE, publiée sur le site internet de l'établissement, communiquée au Conseil de Surveillance et transmise au Comptable public.

Fait à SECLIN, le 17 décembre 2020

La Directrice 

Sophie DELMOTTE



Destinataires :

- M. Thomas VIAENE
- M. Mohamed NOUAOUI
- M le Comptable public
- Archives

Fait